



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 4 février 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 21h09.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-16

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:

9.4. Décision de la date pour la réunion du budget

ADOPTÉE, telle que modifiée

- 3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)**
- 4. Délégations / Présentations (aucune)**
- 5. Pétitions / Correspondance**

5.1 Courriel reçu du Centre Roger Seguin demandant la gratuité des coûts d'opérations et services techniques pour la salle de spectacle Optimiste

Suite aux questions, Pierre Boucher explique que la politique en place ne permet pas d'accorder ce type de demandes.

Le maire Desjardins suggère que chacun des membres du conseil offre un montant de 100\$ de leur budget respectif afin de couvrir les frais demandés. Monique Ouellet demande aux membres du conseil de lui envoyer par courriel une confirmation de leur accord pour ce don.

5.2 Courriel de Marc-Andre Lalonde de Services Communautaires Prescott-Russell au sujet de dîners communautaires

Suite aux questions, Pierre Boucher explique que cette demande n'est également pas éligible selon les politiques en place.

Suite aux discussions, le maire Desjardins mandate l'administration de préparer une résolution pour la prochaine réunion régulière.

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion du conseiller Carl Grimard au sujet des rues étroites

L'avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE certaines des anciennes rues de la Cité sont extrêmement étroites pour la circulation; et

ATTENDU QUE plusieurs résidences de ces secteurs sont remplacées par de nouvelles constructions (duplex\condominiums), ce qui engendre un trafic plus élevé et des enjeux de sécurité pour les résidents; et

ATTENDU QUE la Cité recevra prochainement son plan maître pour les transports;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate le département d'Infrastructure et d'aménagement du territoire d'étudier la question, et de préparer un rapport dans le but de recommander un plan pour convertir les rues trop étroites en sens unique, et ce suite à une consultation avec les résidents concernés.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins fait un rapport sur les rencontres qu'il a eu durant la conférence ROMA.

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Politique de commandite municipale

RECOMMANDATION COW2019-17

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE la municipalité conclut des ententes mutuellement bénéfiques avec des entreprises ou organisations externes dans lesquelles la partie externe contribue des fonds, des biens ou des services à un projet ou une initiative municipale en contrepartie d'une reconnaissance ou promotion ; et

ATTENDU QUE la politique proposée vise à fournir des lignes directrices, à décrire le processus de conclusion d'ententes de commandite, d'assurer le respect de l'intérêt public ainsi que de protéger l'intégrité des services municipaux ;

QUE le Comité plénier recommande au Conseil municipal d'approuver la politique de commandite municipale proposée par les Services communautaires, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.2 Rapport final - Opportunités Prescott-Russell

Julie Chartrand explique une vue d'ensemble du projet. Elle ajoute que ce rapport permet d'avoir un portrait de l'entrepreneuriat de Clarence-Rockland.

RECOMMANDATION COW2019-18

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Christian Simard

QUE le rapport FIN2019-007 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.3 Politique sur la protection du couvert forestier et de la végétation naturelle

RECOMMANDATION COW2019-19

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE le Projet de loi 68 exige qu'une municipalité adopte et mette en œuvre certaines politiques, incluant la manière dont elle protégera et renforcera le couvert forestier et la végétation naturelle dans la municipalité, avant le 1^{er} mars 2019;

QUE le comité plénier recommande au conseil d'adopter un règlement visant à adopter une politique sur la protection du couvert forestier et de la végétation naturelle dans la municipalité.

ADOPTÉE

9.4 Décision de la date pour la réunion de budget

Pause de 21h30 à 21h40

RECOMMANDATION COW2019-20

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE la réunion régulière du 20 février 2019 débute à 17h30 et que le sujet suivant soit ajouté pour discussions lors de la réunion à huis clos:

- Structure organisationnelle.

ADOPTÉE

10. Autres items

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme que la demande de synchronisation des feux de circulation entre le Canadian Tire et le Walmart a été transmise aux CUPR.

Suite aux questions, Brian Wilson explique qu'il doit consulter les règlements sur les motoneiges et les quatre-roues pour vérifier quelles sont les règles en matière de circulation.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h49.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe